

LETTRE D'INFORMATION SVS (MARS 2002)

ASSEMBLEE GENERALE (2 février 2002)

L'Assemblée Générale de la SVS s'est tenue, en soirée, salle Jean Dréville à Vallangoujard, devant une salle comble (plus de cent participants). Nous avons été chaleureusement accueillis par Marc GIROUD, maire de la commune. De nombreuses personnalités étaient présentes: le Président Gérard CLAUDEL, Jean-Pierre BECQUET, maire d'Auvers, Jean-Marie DUHAMEL, maire de Ronquerolles, Philippe GUEROULT, maire de Nesles-la-Vallée, Jacques TOURNAIRE, maire de Livilliers. Madame MACHET-PELLE, maire d'Epiais-Rhu était représentée par Jean-Paul MARTINOT, conseiller municipal et président de la commission "Espaces naturels et environnement" de "l'Union des Amis du Parc". On remarquait aussi Jean-Jacques GUILLAMBERT, secrétaire des "Amis du Vexin" et Alain DUBREUIL, secrétaire de "L'Union des Amis du Parc", Alain ISRAEL, président du "Cercle philatélique neslois" et Françoise GERMAIN, présidente du foyer rural de Vallangoujard.

Après les mots d'introduction du président Daniel AMIOT, la secrétaire Micheline LANOOTE a exposé dans un rapport moral très vivant et très complet les multiples actions de l'association en 2001: Colloque d'octobre à Nesles sur "Le Sausseron, hier, aujourd'hui, demain", rencontre avec le Préfet MATHIEU, avec le Conseiller Général Thierry SIBIEUDE, avec les Architectes des Bâtiments de France et les maires du canton, avec le PNR: participation aux commissions du Parc et à l'important colloque sur la loi SRU et son incidence sur le volet environnement des documents d'urbanisme enfin lutte avec la DIRAP contre les nuisances de l'aérodrome de Cormeilles en Vexin..

Nicole GUEDRA, trésorière, a fait un rapport financier, précis et détaillé.

Une motion s'opposant aux conditions d'épandage des boues d'Achères a été adoptée par l'assemblée.

La soirée "Cinéma et patrimoine" fut l'occasion de projeter trois films dont "Emile Henriot, qui es-tu?". Ce montage, réalisé par Francis Péré sur l'initiative d'Alain Israel, président du "Cercle Philatélique Neslois", à l'occasion de l'exposition qu'il avait organisée en 1993, était demeuré à l'état de diaporama inaccessible au public. La SVS, souhaitant affirmer sa mission culturelle, a pris en charge la réalisation d'un master et l'édition en cassette audiovisuelle. Francis Péré a bien voulu se charger de ce travail. Le résultat de cette collaboration inter-associative avec le "Cercle philatélique neslois" est un audio-visuel de 40 minutes de grande qualité.

La réunion s'est achevée, tard dans la soirée, par un excellent buffet offert par l'association.

RAPPORT MORAL

Tout au long de l'année 2001 qui vient de s'écouler, la S.V.S. a maintenu et même étendu son activité, à la fois sur le terrain et dans le domaine des relations publiques, par tous les contacts pris avec les élus locaux, les autorités administratives et les autres associations.

La tenue de l'Assemblée Générale, dissociée désormais du Colloque Annuel, en début d'année est une bonne formule. Bien que froide ou pluvieuse, cette saison est plus propice à la rencontre de personnes toujours très sollicitées au printemps ou à l'automne et la mise à jour précoce des cotisations facilite la gestion du budget.

Le rapport moral nous donne l'occasion de faire le point sur le travail de l'association au cours de l'année écoulée.

Le suivi des activités est fait par le Conseil d'Administration réuni quatre fois par an (17 février, 12 mai, 15 septembre, 8 décembre 2001) et par les réunions de travail des membres du bureau le dernier samedi du mois dans le local d'accueil mis à notre disposition par la Mairie de Nesles et où nous disposons d'une armoire pour le stockage d'une partie de nos archives.

Quels ont donc été nos activités en 2001?

ASSEMBLEE GENERALE 2001

Elle s'est tenue en soirée le 20 janvier 2001 à Vallangoujard, Salle Jean DREVILLE, grâce à l'accueil toujours chaleureux du Maire, Marc GIROUD et de la Présidente du Foyer Rural, Françoise GERMAIN.

Le quorum (au moins un quart des adhérents à jour de leur cotisation) étant atteint - 54 présents et 45 pouvoirs sur 244 adhérents à jour de leurs cotisations – l'Assemblée a approuvé la nomination au Conseil d'Administration de Françoise

GERMAIN (Vallangoujard) et de Catherine BROS (Hédouville) et pris acte de la démission de Claude GARDIEN du poste de Secrétaire Général.

Le secrétariat est assuré provisoirement (provisoire qui a duré toute l'année 2001...) par Micheline LANOOTE, Françoise GERMAIN, Catherine BROS et Véronique LENNUYEUX, chacune avec sa petite spécialité : relations avec la Presse, revue de presse, relève du courrier, relations avec les autres associations.

Le rapport moral ainsi que le rapport financier présentés par Nicole GUEDRA ont été adoptés à l'unanimité.

La présence de J.J. GUILLAMBERT, Secrétaire Général des Amis du Vexin, et celle de J.P. MARTINOT, représentant l'Union des Amis du Parc, ont permis de compléter les informations sur un certain nombre de problèmes évoqués dans le rapport moral.

Enfin, le Président AMIOT, nostalgique, comme nous tous, du merveilleux ciné-club qu'animait Jean DREVILLE, a réussi, avec l'aide de M. et Mme GERMAIN, à remettre en fonction le projecteur de cinéma 16 mm. Le film réalisé en 1969 sur l'hypothétique vœu d'Agnès de MONTFORT de reconstruire les églises du Vexin, si son époux revenait de croisade, nous a permis une promenade dans le Vexin d'avant la Ville Nouvelle.

Suivait la vidéo-projection du film consacré à DAUMIER réalisé par Francis PERE de façon tout à fait remarquable.

Le succès de cette Assemblée Générale 2001 nous a donc incités à réaliser celle de 2002 de façon analogue, c'est pourquoi nous sommes réunis en cette soirée du 2 février pour participer à la vie de notre Association.

XIXème RENCONTRE de la VALLEE DU SAUSSERON

Tenu le samedi 13 octobre 2001, au foyer rural de Nesles-la-Vallée sur le thème : « **le Sausseron, hier, aujourd'hui et demain.** » en présence de Philippe Guérout, Maire de Nesles-la-Vallée, qui avait obligeamment mis à notre disposition les locaux du foyer rural particulièrement adaptés à nos besoins puisque la grande salle a permis aux conférenciers de s'adresser à un nombreux public (120 participants) et la petite salle d'organiser un repas assis de 70 couverts. Ce moment du repas, très apprécié pour sa convivialité, est l'occasion de rencontres entre nous et avec les représentants d'autres associations.

Le Colloque, traitant de l'hydrographie du Sausseron, était d'autant plus justifié que la pluviométrie élevée avait entraîné, en 2001, dans certains villages, des crues et même des inondations qui, pour être exceptionnelles, n'en étaient pas moins été spectaculaires.

Pierre MEYER dont on connaît l'expérience et la compétence en matière de recherche d'eau et de forages participait ainsi que le Sous-Préfet Bernard Finance et de nombreux adhérents, sérieusement bottés, à la déambulation matinale le long des berges du Sausseron entre Vallangoujard, Brécourt et Nesles.

Nous étions plus de 50 à parcourir les méandres de la rivière qui virevoltent dans un bois privé auquel la S.V.S. a eu accès grâce à l'amabilité de son propriétaire qui guidait la visite. La beauté et l'intérêt du site fut une découverte pour beaucoup d'entre nous. Nous avons fait connaissance avec le « le chemin de trente ans », sorte de mini-barrage de 80 cm de hauteur qui permet de ralentir l'écoulement des eaux vers Labbeville.

L'après-midi, le colloque rassemblait plusieurs Maires des Communes de la Vallée du Sausseron: , Philippe GUEROUT (Nesles-la-Vallée), Marc GIROUD (Vallangoujard), Madame MACHET-PELLE (Epiais-Rhus), Bruno HUISMAN (Valmondois) et P. LEGRAND (Butry sur Oise), divers représentants des communes, Monsieur CHEVALLIER président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la vallée, Monsieur MARTIN de la DDA. Monsieur HULLARD chargé de mission sur l'eau au P.N.R., Monsieur DELLILE Président de L'association de pêcheurs "La truite", et un ingénieur, spécialiste de l'environnement.

Le programme portait sur l'historique du Sausseron, rivière façonnée par l'homme depuis le XVIIIème siècle quand les moulins y tenaient une place essentielle. L'exposé de P. MEYER et de P.F. JOY, illustré de nombreuses diapositives, a été suivi d'une table ronde dont le but était de tenter de donner des réponses concrètes à la question « que faire pour garder une rivière vivante et sûre ? »

Les actes du Colloque seront publiés ultérieurement.

BULLETIN SVS

Le bulletin n°20, tiré à 1000 exemplaires, augmenté de quatre pages par rapport aux années précédentes, a connu un grand succès.

Il est consacré en grande partie à la mise en forme des exposés entendus lors de la XVIIIème rencontre du Sausseron "La forêt, hier, aujourd'hui, demain" tenue à Champagne sur Oise le 7 octobre 2001,

Très documenté sur l'état de la forêt et les moyens administratifs et privés de sa protection, il est abondamment illustré. Le patrimoine archéologique du bois de La Tour du Lay, étudié par la mission archéologique de l'ONF, a ouvert aux chercheurs des horizons passionnants.

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA SVS

Publiée au printemps elle est un utile complément d'information.

RENCONTRE AVEC LE PREFET MATHIEU

Le 21 mars 2001, le Préfet du Val d'Oise, Monsieur MATHIEU, a reçu la S.V.S., représenté par le président Amiot et les Amis du Vexin qui l'ont alerté sur plusieurs problèmes :

- inquiétude sur le nombre de permis de construire délivrés dans le P.N.R. supérieur à la croissance prévue dans la charte du Parc (1% au lieu des 0.75% prescrits) et avec de grandes disparités communales.

Incongruité de certaines constructions neuves ou restaurations et abus de couleurs trop voyantes, tel le bleu, mal intégrées dans le paysage. Sur sa demande la SVS a communiqué au préfet des documents photographiques démonstratifs.

- application de la décision de justice de démolir l'importante maison construite à Parmain, sur la colline de La Naze, en raison du non-respect du permis de construire et d'un déboisement illégal. Décision pour laquelle le Maire de Parmain qui a fait preuve d'une ténacité exemplaire, avait demandé l'avis de l'association.

- lutte contre les pollutions de l'eau (nitrates, atrazine) et les épandages, peu ou pas contrôlés et mal contrôlables, d'insecticides par hélicoptère qui appauvrissent nos vergers en réduisant leur aptitude à la pollinisation et dont les effets sur l'homme sont probables (allergie...)

- décharges

- opposition au développement commercial de l'aérodrome de Pontoise-Cormeilles.

Le Préfet, très attentif à toutes les questions posées, s'était engagé à y répondre avec précision, mais la mobilité administrative a voulu qu'il soit, dans l'intervalle, affecté en Polynésie!

RENCONTRE AVEC LE NOUVEAU PREFET, MONSIEUR BERARD

Au risque de bouleverser la chronologie, et pour rendre plus clair le compte-rendu d'activités, il convient de rapporter l'essentiel de l'entretien très récent (25 janvier 2002) que le Président AMIOT, le Président des Amis du Vexin, Jacques DUPAQUIER, et son Secrétaire Général, J.J. GUILLAMBERT, ont obtenu avec le nouveau Préfet, en présence du Sous-Préfet, Monsieur Bernard FINANCE.

Reprenant les problèmes antérieurs, expansion des constructions et qualité de l'architecture, la réunion a porté sur les pollutions et la menace de nuisances à venir, en l'occurrence l'épandage des boues d'Achères sur les terrains agricoles du Vexin. D'autres sujets ne concernant pas directement la S.V.S. ont été abordés comme, par exemple, la situation du futur collège à Ableiges.

Monsieur BERARD, en fonction depuis trop peu de temps pour posséder la maîtrise de tous les dossiers, s'est montré très attentif et s'est engagé à étudier les dossiers en instance.

RENCONTRE DES ASSOCIATIONS AVEC THIERRY SIBIEUDE AU CHATEAU DE GROUCHY (SAMEDI 8 DECEMBRE)

Cette matinée de travail, initiée par J.P.Martinot, était l'occasion d'une rencontre avec Thierry SIBIEUDE, Conseiller général de Cergy, Vice-président du Conseil Régional et Président de la Commission Environnement. Y participaient, outre la S.V.S., les Amis du Vexin, le Coderando, l'Association d'Haravilliers, la D.I.R.A.P., l'Union des Amis du Parc représentant aussi les Amis de Champagne, les Amis de Boisemont qui ont pu préciser leurs préoccupations respectives. Pour la SVS, nous avons insisté sur les problèmes de l'architecture, le devenir des bâtiments ruraux abandonnés, le morcellement de la forêt et ...le souhait d'une subvention améliorée!

Le conseiller SIBIEUDE, très compétent et connaissant fort bien les sujets abordés, s'est engagé à prendre en compte les suggestions des Associations auxquelles il reconnaît une véritable mission d'inventaire.

LUTTE CONTRE LES NUISANCES ET L'EXTENSION COMMERCIALE DE L'AERODROME PONTOISE-CORMEILLES

La S.V.S. est engagée dans cette action aux côtés de la **DIRAP (Défense des Intérêts des Riverains de l'aérodrome de Pontoise)** et a participé activement à :

- la réunion de la **Commission Consultative de l'environnement** de l'aérodrome le 18 septembre 2001.

La réunion dont l'ordre du jour était très chargé a duré 6 heures (sans même une pause café dixit Daniel AMIOT) pour étudier les points suivants :

1. L'évolution du trafic,
2. Les mesures de réduction de bruit,
3. L'ouverture d'une liaison Pontoise-Londres,
4. L'étude du P.S.A. (Plan de Servitudes Aéronautiques) telles que les cimes des arbres,
5. Les travaux d'entretien de la piste.

- **l'engagement**, à l'occasion d'une réunion de la D.I.R.A.P le 25 octobre, **dans un collectif d'associations baptisé C.A.N.A.C. (Collectif des Associations contre les Nuisances de l'Aérodrome de Cormeilles)** regroupant dix-sept associations dont l'Union des Amis du Parc et nombre d'associations locales, créées par les riverains.

- **à l'Assemblée Générale de la D.I.R.A.P, le 25 janvier 2002**, à Marines, qui a apporté la preuve du poids de la voix associative dans:

- l'obtention de subventions importantes accordées par l'A.D.P., le Conseil Régional et le Conseil Général pour équiper les avions de tourisme de dispositifs contribuant à les rendre plus silencieux.
- L'étude des tours de piste des élèves pilotes avec installation d'un pôle de mesure de bruit à Courcelles sur Viosne.

La D.I.R.A.P. a établi un questionnaire pour sonder l'opinion et reçu 150 réponses qui ont permis d'établir un profil du riverain: 70 % des habitants sont favorables au maintien d'un aérodrome de tourisme à condition de maintenir certaines règles (interdiction des vols de nuit entre 22 heures et 7 heures) mais quasi-unanimité dans l'hostilité à l'extension au trafic commercial, qu'il s'agisse de passagers ou de fret, même si existe actuellement un trafic, au demeurant mineur, de pièces détachées par des avions légers.

Soutenue par les élus locaux et départementaux (Philippe Houillon), la S.V.S. est engagée aux côtés de la DIRAP dans la protection de nos sites et de leurs habitants face aux nuisances et pollutions induites par les trafics aériens.

Ce n'est pas parce que le projet de liaison régulière a été abandonné à ce jour par la compagnie anglaise en difficulté financière qu'il faut réduire notre vigilance et ralentir notre action.

RELATIONS AVEC LE P.N.R.

La S.V.S participe attentivement à la vie du PNR:

- **Commissions du P.N.R.:** nous siégeons dans 3 commissions:

- 1- **Commission du Patrimoine** ou sont proposés les subventions pour des travaux architecturaux en accord avec les traditions vexinoises.
- 2- **Commission de l'Environnement** pour les subventions sur les plantations de haies, de vergers, l'éradication des décharges sauvages, le traitement des rivières et le projet intéressant de création d'un "Atlas du patrimoine paysager" du Parc qui complétera les chartes paysagères et constituera un document essentiel dans les décisions d'urbanisme au niveau des PLU.
- 3- **Commission du Développement Economique et Social.**

- **Participation à l'établissement de la charte paysagère de Ronquerolles**

- **Colloque sur la Loi S.R.U. (Solidarité et Renouveau Urbain)**

Le 20 novembre dernier, la S.V.S., représentée par Daniel Amiot, était conviée à Théméricourt à une journée technique, placée sous la présidence de Maître MUNIER, Président de la Commission Environnement du P.N.R.

S'agissant d'une journée nationale organisée par "les ingénieurs écologues", les places étaient limitées et certains représentants de la région n'ont pu malheureusement y participer.

L'objectif de la loi est une densification du bâti au profit de logements sociaux. L'obligation peut être de 20% dans certaines communes du PNR.

Les nouveaux décrets qui substituent au P.O.S., le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) prennent largement en compte, dans les permis de constructions neuves, l'environnement. Sa préservation, sa richesse et donc les chartes paysagères seront des éléments très importants dans la prévention d'urbanisation mal contrôlée.

- **2^{ème} fête du Parc**

Le 30 septembre l'association "La Mémoire du Temps Passé" et la commune avaient magnifiquement organisé à Nesles, dans le cadre de la 2^{ème} fête du Parc, une grande manifestation sur le thème des "vieux métiers ruraux". La S.V.S. a partagé un stand avec l'association "Auvers de terre" qui faisait sous la conduite de Michel Gest, des démonstrations de taille de pierre. Véronique LENNUYEUX et Françoise GERMAIN ont tenu notre stand richement agrémenté de montages photographiques extraits des collections de l'Association. Elles ont diffusé des lots de bulletins anciens de la S.V.S., répondu à de nombreuses questions et fait même des adhésions!

Ce même jour était inauguré au château de Théméricourt, le Musée du Vexin français, structuré autour des collections de Monsieur et Madame Vasseur.

- Avenir du Parc

Le 27 avril 2001, la S.V.S. était présente lors de la réception donnée à l'occasion du départ de sa première directrice, Madame Catherine RIBES, appelée à d'autres fonctions. Le nouveau directeur Monsieur Thierry COT, en place depuis le 15 novembre, est forestier de formation. Il a travaillé deux ans dans un bureau d'études des milieux naturels. Gestionnaire, il a participé aux travaux de la Commission Européenne pour la vérification et le contrôle des crédits alloués par l'Europe pour l'environnement. Pendant trois ans, il a été directeur adjoint du "P.N.R. de la Forêt d'Orient" dans l'Aube et a collaboré à l'élaboration de la charte du P.N.R. des Causses du Quercy créé le 1^{er} octobre 1999 et dont il a été le premier directeur.

Cet homme de terrain dont nous avons pu apprécier la compétence à l'occasion de la journée S.R.U et des commissions ou il est régulièrement présent, paraît avoir les qualités nécessaires pour amener le Parc vers sa reconduction en mai 2005.

RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

Association des Amis du Vexin français

Elles demeurent étroites et confiantes comme le prouve le succès de la cotisation couplée S.V.S.- Amis du Vexin qui concerne 50% de nos adhérents.

Plusieurs d'entre nous sont membres du Comité Directeur des Amis du Vexin et participent aux réunions bimensuelles à Théméricourt.

De nombreux membres de la S.V.S. étaient présents le samedi **19 mai 2001 à l'Assemblée Générale de l'Association** des Amis du Vexin. Après une visite du Château de La Roche-Guyon, guidée par Jacques Dupâquier où se trouvait exposée la somptueuse suite des tapisseries d'Esther, récemment sauvées par le Conseil Général, les participants se sont retrouvés à Gomecourt pour déjeuner, visiter l'église, entendre l'histoire de son Curé, le père Avoine, prêtre jureur au moment de la Révolution, et découvrir qu'il existait autrefois dans cette commune un important vignoble qui produisait de nombreuses barriques fort appréciées, semble-t-il, des Parisiens.

Union des amis du parc

Nous étions présents le **31 mars à l'assemblée générale de l'Union à Chaumont en Vexin**. Cette journée, outre l'intérêt des sujets abordés, décharges, carrières, mise au grand gabarit de l'Oise, aérodrome de Cormeilles et la solidarité exemplaire des arguments et recours juridiques utilisés pour faire valoir les volontés associatives, a été l'occasion d'une visite commentée de lieux insolites de la ville dont l'étonnant musée et le stupéfiant et inattendu petit théâtre dans l'Hôtel de ville.

Véronique Lennuyeux représentait la SVS au "**Xème Colloque de l'Union**", le 9 juin à Neuville-Bosc, qui traitait des risques naturels et technologiques. Les exposés théoriques dont celui de notre ami Patrick Joy et les visites commentées dans la vallée de la Viosne, ont été riches d'enseignement sur les aménagements hydrauliques.

Rendons hommage au dévouement et à la compétence de J.P.Martinot, et à "La Liane", bulletin de liaison inter-associations, dont il assume seul la charge écrasante, et à ses remarquables sorties naturalistes qui apportent une information pratique approfondie pour la connaissance de notre environnement.

ARCHITECTURE

Le maintien des traditions architecturales demeure une préoccupation essentielle de l'association.

- Participation à la Commission des sites

Daniel Amiot est suppléant de Jacques Picard, qui représente les "Amis du Vexin" et participe à ce titre aux réunions.

Nous avons fait la demande au Secrétaire de la Préfecture et au Préfet du souhait de la SVS d'occuper un poste de titulaire.

- Rôle de conseil de la S.V.S.

Déjà en relation confiante avec l'Architecte en chef des Bâtiments de France, Monsieur Michel TRON, Daniel Amiot a renoué le contact avec son adjoint, Monsieur JEFFROY, à l'occasion d'une réunion suscitée par J.M. DUHAMEL, Maire de Ronquerolles, qui souhaitait la présence de l'association aux côtés de l'architecte, de la DDE et des autorités communales et des postulants pour justifier le refus d'un permis de construire et faire des propositions. Cette réunion est exemplaire de la collaboration avec les communes.

Nous sommes régulièrement sollicités par des particuliers pour des conseils.

- Que devient la Plaquette et les fiches « Comment restaurer ou construire »

Elle a continué son parcours. Avec la collaboration d'une architecte vexinoise, ancienne représentante des "Maisons Paysannes" pour le Val d'Oise le texte est maintenant achevé. Il reste à décider des illustrations en tenant compte du droit à l'image avant de soumettre ce document au P.N.R., pour confirmation de la subvention promise.

CONCLUSION

2001, **année anniversaire du centenaire de la loi sur les associations**, a donc encore été une année d'actions utiles.

Nous comptons sur vous pour qu'il en soit de même pour le siècle à venir !

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, je vous remercie de votre attention.

Rapport financier

Notre trésorière Nicole Guédra, professionnelle experte en comptabilité, a fait, en un rapport précis et détaillé, un bilan financier qui confirme la bonne santé de la SVS, ce qui va nous permettre de mener à bien tous nos projets pour 2002. L'association compte 294 membres dont 145 sont issus de l'adhésion jumelée avec les amis du Vexin: 58 d'entre eux nous ont été apportés par les "Amis du Vexin" et nous leur en avons amené 87, preuve du dynamisme de la SVS.

Bilan 2001

Recettes	FF	Euro	Dépenses	FF	Euro
En compte au 01/01/2001	15 282,83	2329,85	Fournitures de bureau	1 051,10	160,24
Subventions	12 000,00	1829,39	Frais postaux	3 294,20	502,20
Cotisations 2001	26 238,07	3999,97	Assurances	576,99	87,96
Cotisations jumelées AVF	6 664,98	1016,07	Cotisations jumelées AVF	5 465,00	833,13
Dons	1 680,00	256,11	Adhésions assoc.	650,00	99,09
Remboursement repas			Bulletin SVS	19 227,38	2931,20
			Frais A.G., colloque	5 012,99	764,23
Retrait sur livret	2 000,00	304,90	Placement sur livret	30 000,00	4573,47
			Solde en notre faveur	5 786,43	882,14
Total	75 064,08	10 833,65	Total	75 064,08	10 833,65

Budget prévisionnel 2002

Recettes		Dépenses	
En compte au 01/01/2002	407,00		
Subventions prévues		Frais généraux adm. et fonct.	1 000,00
-PNR pour brochure archi	2 272,00		
-Etat (DIREN)	1 220,00	Achat matériel et équipement	1 107,00
-Département	900,00		
-Commune	1 000,00	Dépenses manifestations	1 250,00
-AVF pour brochure archi	1 515,00		
Cotisations et dons	4 888,00	Classement photothèque	1 515,00
Recettes manifestations	1 600,00	Bulletin	3 030,00
Recette vidéo	1 566,00	Vidéo E.Henriot	3 555,00
Recette Flohic	384,00	Brochure	4 545,00
Cotisations jumelées AVF	1 100,00	Cotisations jumelées AVF	850,00
Total	16 852,00	Total	16 852,00

MOTION

A PROPOS DE L'EPANDAGE DES BOUES D'ACHERES (02 février 2002)

L'Association "Sauvegarde de la Vallée du Sausseron et de ses abords" réunie en assemblée générale à Vallangoujard le 2 février 2002 considérant

- que le projet d'épandage de boues présenté par le SIAAP pour l'usine d'épuration d'Achères, s'applique pour la plus grande partie sur le territoire classé du Parc Naturel Régional du Vexin Français dont quatre communes de la vallée du Sausseron : "Territoire fragile au patrimoine naturel et culturel riche et menacé." (art. R.244.1 du décret d'application de la loi paysage du 8.01.93 sur la protection et la mise en valeur des paysages) dont la charte le régissant implique :
 - la sauvegarde et l'enrichissement des espaces naturels
 - le maintien et le développement de l'agriculture dans le respect de l'environnement
 - la promotion d'un "tourisme vert" dans les espaces naturels
- que la vocation du PNR, définie par les Communes, le Département, la Région Ile de France et l'Etat, est de promouvoir une agriculture de qualité bénéficiant d'un label Parc Naturel Régional, incompatible avec la pollution du sol par les métaux lourds et autres micro-polluants organiques
- que "la préservation des espaces naturels et la lutte contre les dégradations" sont d'intérêt général et que la réalisation de ces objectifs doit assurer l'équilibre harmonieux de la population résidant dans les milieux urbains et ruraux (loi 76-229 du 10 juillet 1976)
- que l'épandage de ces boues chargées d'éléments métalliques à des teneurs très élevées et qualifiées de déchets par l'Académie de Médecine (avis du 30 juin 1998) concerne un territoire classé en zone vulnérable où les ressources en eau sont déjà fragilisées et est en contradiction avec les efforts entrepris depuis plusieurs années pour faire du Sausseron un modèle de rivière propre et vivante
- que l'absence d'informations est totale sur l'impact du stockage des boues et de leur épandage sur les nappes phréatiques, la pollution des cours d'eau, les captages actuels et à venir
- que la protection des ressources en eau potable est une priorité
- que la capacité de bio-épuration des sols du Vexin est faible et sa sensibilité à l'érosion hydrique, forte, compte tenu des pratiques agricoles
- que les actions engagées depuis longtemps par l'Etat, les collectivités locales, la Chambre d'Agriculture, les syndicats agricoles, les associations de protection de l'environnement pour valoriser les sites concernés seront compromises par ce projet d'épandage qui ternira l'image du monde agricole et du PNR
- que l'enquête publique manque d'objectivité en présentant les boues sous un aspect uniquement positif en les qualifiant d'"engrais" et d'"amendement organique" alors que ce produit n'est ni un engrais selon la norme NF U 44-551 ni un amendement organique selon la future norme NF U 44-051
- que les principes obligatoires d'innocuité, efficacité agronomique, traçabilité et précaution ne sont ni démontrés et assurés
- que la responsabilité des agriculteurs utilisateurs de ces boues ou propriétaires fonciers de terrains concernés n'est garantie par aucune assurance ou fond d'indemnisation

décide de refuser la demande déposée, de saisir les responsables du PNR, les élus concernés, les représentants de l'Etat et de s'associer à toutes les démarches tendant à assurer le rejet de ce projet d'épandage présenté par le SIAAP pour l'usine d'épuration des boues d'Achères

Cinéma et patrimoine

Les trois films présentés à l'occasion de l'assemblée générale ont reçu un accueil enthousiaste du public:

"Emile HENRIOT, qui es-tu ?"

Ce film retrace la vie et l'œuvre d'un humaniste amoureux de la vallée, Emile Henriot, écrivain, poète, critique littéraire, membre de l'Académie Française et président de l'Alliance Française.

Le film est aussi l'occasion de faire connaissance avec son père, le caricaturiste Henri Maigrot, dit Henriot, dont les dessins humoristiques réjouissent les lecteurs du *Charivari*, de *l'Illustration* à la fin du XIXème et au début du XXème siècle. Vous retrouverez à travers les images du film en référence aux écrits de l'auteur, tout ce qui faisait et fait encore le charme incomparable de notre vallée.

La cassette est disponible à la SVS au prix de 20 €.

"La tournée du boulanger"

Ce film du cinéaste François Gir, qui nous avait fait l'amitié d'être parmi nous, nous permet d'accompagner, il y a une dizaine d'années, le boulanger de Vallangoujard, dans sa tournée de villages du Vexin à travers les paysages du Parc Naturel Régional.

La cassette peut être commandée à "Tournesol production" 4 rue de la Prairie 95000 Cergy - tel 01 34 22 01 33

"Deux siècles de céramique à l'Isle-Adam et Parmain. Réalisme et Art nouveau".

Réalisé par Francis Péré, à la demande des Amis de l'Isle-Adam et du musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq, en complément d'une exposition, ce film fait revivre à travers de nombreuses sculptures sur les thèmes des "bords de mer", des "champs et chaumières", de "l'orientalisme", de "l'Art nouveau et l'Art déco", les trésors de créativité de cet art majeur de la terre cuite décorative dont l'Isle-Adam a été pendant plus d'un siècle, le berceau particulièrement fécond. La cassette est disponible au musée de l'Isle-Adam.

Publications

Les actes du colloque "Le Sausseron, hier, aujourd'hui, demain" et l'exposé de la loi du 13 décembre 2000 dite S.R.U. "Solidarité et renouvellements urbains" feront l'objet d'une lettre d'information cet été.

IMPORTANT

PRENEZ DATE DES ACTIVITES A VENIR DE L'ASSOCIATION

SAMEDI 20 AVRIL (10H30) VISITE COMMENTEE DE L'EGLISE D'ENNERY ET DE SON CLOCHER

**VENDREDI 17 MAI (20H), EN MAIRIE D'ENNERY, CONFERENCE PAR SOPHIE BORGELLA :
"LES ENERGIES RENOUVELABLES ET L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE"**

Accessibilité des projets pour les collectivités et les particuliers

Projets en cours dans les parcs franciliens et dans le vexin

Maîtrise de l'énergie

Outils d'aide à la décision

La Haute Qualité Environnementale (H.Q.R.)

Débat

Sophie Borgella a travaillé pendant deux ans sur les conditions de développement des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie sur les territoires des parcs naturels franciliens.

**PARTICIPATION LE 31 MAI (21H, salle des fêtes d'Amblainville, près de la mairie) A L'A.G. DE
L'ASSOCIATION "PROTECTION ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE D'AMBLAINVILLE" :
CONFERENCE DE P.F. JOY (VUES AERIENNES ET PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE DE LA
REGION)**

**SAMEDI 19 OCTOBRE 2002 (ARRONVILLE): XXème RENCONTRE DU SAUSSERON:
" L'ARCHITECTURE, HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN "**



BULLETIN D'ADHESION

Pour ceux d'entre vous qui ne seraient pas à jour de la cotisation ou pour faire adhérer vos amis, merci de régler le montant de l'adhésion par chèque bancaire ou CCP: 15 546 10 Z Paris à l'ordre de Sauvegarde de la Vallée du Sausseron et ses abords et de l'adresser à S.V.S. – Mairie - 95690 Nesles-la-Vallée

Nom.....

Adresse usuelle.....

Adresse dans le Vexin.....

téléphone/fax/e.mail.....

Cotisation 2002 individuelle 20 €
 couple 25 €
 collectivités et associations 31 €
 jumelée Amis du Vexin: individuelle... 32 € couple... 38 € coll. et associations... 46 €

RENSEIGNEMENTS : 06 03 26 30 95 ou 06 83 51 26 46